Société Anonyme au capital de 99.400,00 euros

leione enéi2	· 21 rue Marcel Mérieux 69960 CORRAS	

Date AG	# résolution	Contenu de la délégation	Durée	Plafond/Limite	Utilisation	Expiration
				10% du nombre total des actions composant le capital social tel qu'il serait ajusté en fonction d'opérations pouvant l'affecter postérieurement à la présente décision.		
lundi 22 juin 2020	6	Mise en place d'un programme de rachat par la société de ses propres actions	18 mois	5% de ce même nombre total des actions composant le capital social, s'il s'agit d'actions acquises par la société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport	Néant	mercredi 22 décembre 2021
				Prix unitaire de rachat : 10 euros		
lundi 22 juin 2020	7	Annulations des actions auto- détenues en suite de la mise en œuvre du programme de rachat par la société de ses propres actions	24 mois	dans la limite de 10% du capital social	Néant	mercredi 22 juin 2022
mardi 23 avril 2019	12	Augmentation de capital par voie d'offre au public	26 mois	Montant nominal maximum des augmentations de capital ne pourra excéder 50.000 euros dans la limite de la fraction non utilisée du plafond nominal global de 50.000 euros applicable à la présente délégation et à celles prévues dans les treizième, quatorzième, quinzième et seizième résolutions Montant nominal global des VMDAC ne pourra excéder 2.000.000 euros dans la limite de la fraction non utilisée du plafond nominal global de 2.000.000 euros applicable à la présente délégation et à celles prévues par les treizième, quatorzième, quinzième et seizième résolutions	Néant	mercredi 23 juin 2021

Société Anonyme au capital de 99.400,00 euros

Siène social				· 21 rue Marcel Mérieux 69960 CORRAS				
Date AG	# résolution	Contenu de la délégation	Durée	Plafond/Limite	Utilisation	Expiration		
mardi 23 avril 2019	13	Augmentation de capital par voie de placement privé	26 mois	Montant nominal maximum des augmentations de capital ne pourra excéder 50.000 euros dans la limite de la fraction non utilisée du plafond nominal global de 50.000 euros applicable à la présente délégation et à celles prévues dans les douzième, quatorzième, quinzième et seizième résolutions Montant nominal global des VMDAC ne pourra excéder 2.000.000 euros dans la limite de la fraction non utilisée du plafond nominal global de 2.000.000 euros applicable à la présente délégation et à celles prévues par les douzième, quatorzième, quinzième et seizième résolutions	Montant nominal utilisé: 19 623,25 euros (CA 15 12 2020 augmentation de capital et exercice des ABSA)	mercredi 23 juin 2021		
mardi 23 avril 2019	14	Augmentation de capital à catégorie de personne (« small caps »)	26 mois	Montant nominal maximum des augmentations de capital ne pourra excéder 50.000 euros dans la limite de la fraction non utilisée du plafond nominal global de 50.000 euros applicable à la présente délégation et à celles prévues dans les douzième, treizième, quinzième et seizième résolutions Montant nominal global des VMDAC ne pourra excéder 2.000.000 euros dans la limite de la fraction non utilisée du plafond nominal global de 2.000.000 euros applicable à la présente délégation et à celles prévues par les douzième, treizième, quinzième et seizième résolutions	Néant	mercredi 23 juin 2021		

Société Anonyme au capital de 99.400,00 euros

	Siège social : 21 rue Marcel Mérieux 69960 CORRAS					
Date AG	# résolution	Contenu de la délégation	Durée	Plafond/Limite	Utilisation	Expiration
mardi 23 avril 2019	15	Augmentation de capital à catégorie de personne : salariés, fournisseurs, clients stratégiques, mandataire d'une société étrangère liée	26 mois	Montant nominal maximum des augmentations de capital ne pourra excéder 50.000 euros dans la limite de la fraction non utilisée du plafond nominal global de 50.000 euros applicable à la présente délégation et à celles prévues dans les douzième, treizième, quatorizème et seizième résolutions Montant nominal global des VMDAC ne pourra excéder 2.000.000 euros dans la limite de la fraction non utilisée du plafond nominal global de 2.000.000 euros applicable à la présente délégation et à celles prévues par les douzième, treizième, quatorzième et seizième résolutions	Néant	mercredi 23 juin 2021
mardi 23 avril 2019	16	Augmentation de capital avec maintien du DPS	26 mois	Montant nominal maximum des augmentations de capital ne pourra excéder 50.000 euros dans la limite de la fraction non utilisée du plafond nominal global de 50.000 euros applicable à la présente délégation et à celles prévues dans les douzième, treizième, quatorizème et quinzième résolutions Montant nominal global des VMDAC ne pourra excéder 2.000.000 euros dans la limite de la fraction non utilisée du plafond nominal global de 2.000.000 euros applicable à la présente délégation et à celles prévues par les douzième, treizième, quatorzième et quinzième résolutions	Néant	mercredi 23 juin 2021

Société Anonyme au capital de 99.400,00 euros

Siège social: 21 rue Marcel Mérieux 69960 CORRAS

Date AG	# résolution	Contenu de la délégation	Durée	Plafond/Limite	Utilisation	Expiration
mardi 23 avril 2019	17	Augmenation de capitalen cas de demande excédentaires	26 mois	dans la limite de 15% de l'émission initiale,	Néant	mercredi 23 juin 2021
mardi 23 avril 2019	18	Attribution gratuite d'actions	38 mois	dans la limite de 10% du capital social	CA 02 07 2020 (attribution de 4 976 actions gratuites)	jeudi 23 juin 2022
mardi 23 avril 2019	19	Stock-options	38 mois	dans la limite de 5% du capital social	Néant	jeudi 23 juin 2022
mardi 23 avril 2019	20	BSPCE	18 mois	Nombre maximum de BSPCE : 60.000	60.000 BSPCE émis	vendredi 23 octobre 2020
mardi 23 avril 2019	21	Augmentation de capital réservée aux salariés (PEE)	26 mois	Dans la limite de 3% du capital social	Néant	mercredi 23 juin 2021